EDITION 2026-2027

KIT N°10 DE SENSIBILISATION

A l'environnement marin

Plaisance et nautisme durables





SOM'MER

LE SAVIEZ VOUS ? 3

VERS UNE PLAISANCE DURABLE 6

SÉCURITÉ EN MER 9

DES INFRASTRUCTURES PROPRES 11

DES SPORTIFS ET ÉVÈNEMENTS ENGAGÉS 12

BIEN GÉRER SES DÉCHETS EN MER ET À TERRE 14

DÉCOUVRIR ET RESPECTER LA VIE MARINE 16

FORMATIONS & RAPPORTS TECHNIQUES 17

LIENS UTILES 18

NOS AUTRES KITS 19









LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nautisme et la plaisance regroupent des activités variées et populaires, qui attirent un nombre très important d'usagers : le pays compte 4 millions de plaisanciers réguliers, 11 millions de pratiquants de sports nautiques occasionnels et 15 000 éducateurs sportifs.

Depuis les années 1960 qui ont marqué le début de son essor, le modèle français du nautisme et de la plaisance s'est ainsi développé pour permettre l'accès aux loisirs nautiques à tous les publics.

Le nautisme et la plaisance sont des atouts de l'économie bleue : le secteur de l'industrie et des services nautiques regroupe près de 6 010 entreprises, représentant un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros et près de 49 000 emplois directs (et de 150 000 en tenant compte des emplois indirects).

- **Le nautisme** désigne l'ensemble des activités de navigation pratiquées sur un plan d'eau : mer, lac, fleuve, rivière... On parle de « pratiquants de sports nautiques ».
- **La navigation de plaisance** est quant à elle une pratique nautique de loisir sur des voiliers ou des bateaux à moteur et qui répond à des réglementations différentes selon qu'elle se pratique en mer ou en eau douce ou selon le type de navire. On parle de « plaisanciers ».

La pratique des sports nautiques (voile, kayak, aviron, planche à voile, paddle, plongée sous-marin...) est encadrée afin d'assurer la sécurité des usagers. Les clubs et écoles, présents sur l'ensemble du territoire, permettent d'apprendre en sécurité avant de pratiquer en autonomie.

Par ailleurs, **le permis de conduire** des bateaux de plaisance à moteur (PCBM, souvent appelé « permis de plaisance » ou « permis côtier ») est obligatoire en France pour piloter un bateau de plaisance à moteur ou un véhicule nautique à moteur (VNM, type jet-ski ou scooter des mers) lorsque la puissance de l'appareil propulsif dépasse 4,5 kilowatts (soit 6 chevaux réels).

Près de 100 000 permis sont délivrés chaque année. La règlementation de la navigation et **le permis intègrent la protection de l'environnement dans leurs objectifs**.

Tandis que la fréquentation des sites remarquables s'intensifie, que les pratiques et les supports se multiplient, comment intégrer encore davantage la préservation de l'océan au cœur des préoccupations des pratiquants et navigants ?

LA NOTION DE NAUTISME ET DE PLAISANCE DURABLES

La France s'est dotée en 2025 de la **première feuille de route nationale du nautisme et de la plaisance.** Son **objectif central est de promouvoir un nautisme et une plaisance durables.**

Fruit d'une co-construction inédite, elle fixe un cap commun pour l'Etat et pour l'ensemble des parties prenantes afin d'encourager la transition environnementale, la décarbonation et l'adaptation climatique de ce secteur. Ce document est disponible sur le site du ministère en charge de la mer, cf. page 6.

*ex-École nationale de voile et sports nautiques (ENVSN)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le premier enjeu de la durabilité, lors des usages de la plaisance et du nautisme, concerne le respect de la zone de pratique, donc des animaux, des végétaux et des écosystèmes marins, que ce soit par le dérangement, la destruction ou l'envahissement de cet espace par des pollutions chimiques, plastiques ou sonores.

Ensuite, la durabilité de ces activités peut s'envisager par l'origine du matériel utilisé, le mode de propulsion utilisé et les infrastructures qui accueillent ces activités. Et enfin comment traiter le matériel ou les infrastructures en fin de vie sans pour autant endommager l'environnement.

De nombreux acteurs travaillent sur ces sujets et notamment la mission du nautisme et de la plaisance, de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) du ministère chargé de la mer, ainsi que l'Institut national du nautisme (I2N)* du ministère chargé du sport, qui participe au développement durable des sports nautiques sur tout le territoire français.

LE CYCLE DE VIE DES NAVIRES DE PLAISANCE ET SES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT : ENJEUX ET SOLUTIONS

Le cycle de vie d'un navire de plaisance dure en moyenne 30 à 40 ans et s'articule autour de quatre grandes étapes : la conception, l'utilisation, l'entretien et la fin de vie (déconstruction et recyclage). A chaque étape, des pratiques respectueuses et des solutions peuvent contribuer à réduire et limiter l'impact sur l'environnement.

- Les matériaux choisis pour la construction impactent à long terme l'environnement. L'aluminium et les matériaux composites, comme le carbone, ont révolutionné ce secteur en permettant la construction en nombre important de bateaux légers et performants. Ces matériaux posent néanmoins aujourd'hui des problèmes majeurs en termes de pollution, d'élimination et de recyclabilité. **➔ La filière de déconstruction française (APER) apporte des solutions pour traiter les navires en fin de cycle de vie** (cf. page 6).

- Les pratiques des plaisanciers peuvent être plus ou moins impactantes selon la vocation des navires, à moteur ou à la voile et selon les produits et les habitudes d'entretien, en l'occurrence autour du carénage et de l'usage des peintures antifouling, utilisées sur les coques pour éviter la prolifération d'espèces aquatiques, comme les algues, les bernacles, les moules. **➔ Les shipchandlers et les industriels développent de nouveaux produits et les médias spécialisés relaient des conseils pour entretenir son navire en réduisant son impact.**

  - **Carénage :** désigne les opérations de révision de la coque d'un navire.
  - **Peinture antifouling :** appelée aussi peinture antisalissure ou antisouillure destinée à empêcher les organismes aquatiques de se fixer sur la coque des navires ou sur d'autres objets immergés.
  - **Schipchandler :** commerçant vendant des fournitures pour bateaux, tels que des pièces d'accastillage, mais aussi avitaillement en nourriture, et carburants.

- La conduite des plaisanciers, et particulièrement la vitesse, qui joue aussi un rôle sur la sécurité en mer, induit plus ou moins de bruit, provoquant de la pollution sonore (cf. Sensibiliser aux bruits sous-marins, page 19). L'usage de carburants fossiles, constitués d'hydrocarbures, entraîne une pollution chimique du milieu et contribue au changement climatique. **➔ Le respect des vitesses dans les zones règlementées, et les conseils diffusés par l'administration visent à limiter ces nuisances.**

*ex-École nationale de voile et sports nautiques (ENVSN)

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le mouillage des bateaux, notamment en zones côtières, peut gravement endommager les écosystèmes marins : les ancres et chaînes peuvent arracher les herbiers marins (comme ceux de posidonies), détruire les récifs coralliens et perturber les fonds. Un mouillage non responsable entraîne une perte de biodiversité et libère des sédiments qui asphyxient la vie sous-marine. ➔ **Des applications sur smartphone (NAV&CO, Donia) permettent de mouiller son navire en sécurité tout en réduisant le risque pour l'environnement. L'État met à disposition, en 2026, une cartographie complète des zones de mouillages aménagées** (cf. page 7).
- L'activité portuaire est un autre aspect potentiellement impactant, en particulier par l'existence ou non de zones de carénage, de systèmes de récupération des effluents nocifs, de déchetteries et de services de récupération des déchets (huiles moteurs, fusées de détresse, matériels et équipements souillés, pots de peinture et de produits chimiques usagés, etc.) ➔ **De nombreux ports s'engagent dans la certification Ports Propres © (ISO 18725) pour réduire leurs impacts** et le ministère chargé de la mer a aidé plus de 130 ports et bases nautiques à décarboner leurs activités, grâce au « plan ports et bases nautiques d'avenir » financé par la DGAMPA (cf. page 7).
- La fin de vie des navires est une étape cruciale pour limiter l'impact environnemental. La France a organisé depuis 2019 une filière de recyclage des navires de plaisance en fin de vie. Ce système est unique en Europe dans le monde → L'**éco organisme APER se charge de la déconstruction et du recyclage des navires** (cf. page 6).

LA FILIÈRE À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (REP) DES BATEAUX DE PLAISANCE OU D'ACTIVITÉS SPORTIVES

L'essor important de la navigation de plaisance, depuis les années 1950 a généré la construction de nombreux bateaux qui arrivent aujourd'hui en fin de vie. Prenant appui sur une initiative de l'industrie nautique, l'État français a mis en place en 2019, la filière Responsabilité élargie des producteurs **« REP Plaisance »** pour offrir à l'ensemble des acteurs, dans le cadre d'un principe de responsabilité partagée, **une filière de récupération et de recyclage des navires en fin de vie**, basée sur la gratuité pour les propriétaires de navires.

Le ministère de la transition écologique a agréé un éco-organisme, l'Association pour la plaisance éco-responsable (APER), pour gérer la déconstruction et le recyclage des bateaux de plaisance et de sports en fin de vie. L'APER est portée par la Fédération des industries nautiques (FIN).

L'APER est financée au deux tiers par une éco-contribution obligatoire qui lui est versée à chaque bateau vendu en France par les constructeurs et les importateurs. Le dernier tiers est issu de la taxe sur les plus grands ou puissants navires, de plaisance, **la taxe annuelle sur les engins maritimes à usage personnel (TAEMUP)**, cf. page 6.

Ces financements permettent de couvrir les coûts liés à la collecte, au démantèlement et au recyclage des matériaux des bateaux hors d'usage.

Retrouvez les ressources citées ci-après

VERS UNE PLAISANCE DURABLE

La feuille de route nationale sur les enjeux de développement durable du nautisme

Cette feuille de route s'attache à répondre à quatre enjeux majeurs : la transition environnementale ; l'évolution des usages et de l'acceptabilité des pratiques ; les formes nouvelles de la concurrence internationale ; le développement des territoires.

Elle comporte trois axes de travail : transition énergétique et environnementale ; attractivité de la filière et sécurité des usagers ; attractivité des territoires et développement des pratiques nautiques).



Filiere REP Plaisance

Retrouvez toutes les informations de la filière REP sur le site du ministère.

REP Plaisance

Recycler mon bateau - le site de l'APER

Toutes les informations utiles à la prise en charge de votre bateau en fin de vie (démarches, délais, transport, centres de traitement etc).

Recycler mon bateau

La taxe annuelle sur les engins maritimes à usage personnel (TAEMUP)

Quand vous devenez propriétaire d'un bateau à partir d'une certaine taille et puissance, que vous naviguiez sous pavillon français ou pavillon étranger, il vous faut, en tant que résident fiscal français, vous acquitter de la taxe annuelle sur les engins maritimes à usage personnel (TAEMUP) auprès du guichet unique de la fiscalité de la plaisance (GUFIP).

Les recettes de cette taxe sont reversées à différents acteurs dont le Conservatoire du littoral, la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), l'éco-organisme en charge de la filière de recyclage des navires et la collectivité de Corse.



La taxe évoluera en 2027 pour simplifier son calcul et favoriser les motorisations électriques. Toutes les informations et le calculateur de taxe sont disponibles sur le site du ministère.

Le permis de conduire des bateaux



Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

VERS UNE PLAISANCE DURABLE

L'APPLICATION NAV&CO

Développée par le Shom, la DGAMPA et l'OFB.
Gratuite et disponible sur Android et iOS

Véritable mine d'informations pour accompagner les sorties en mer, Nav&Co permet d'accéder gratuitement à l'information nautique et de découvrir la richesse de la biodiversité marine de façon géolocalisée, directement depuis son smartphone. Elle couvre l'ensemble du littoral de la France hexagonale, de la Corse, de la Guadeloupe et de la Martinique et permet d'identifier les zones propices au mouillage.



L'APPLICATION DONIA

Application communautaire de navigation et d'aide à l'ancrage en dehors des écosystèmes fragiles. Gratuite et disponible sur les stores Android et iOS

L'application Donia permet aux plaisanciers, plongeurs, pêcheurs et à tous les amoureux de la mer, d'échanger des informations tout en contribuant à protéger les écosystèmes marins sensibles, dans le respect de la loi.



ZONES DE MOUILLAGE ET D'ÉQUIPEMENTS LÉGERS (ZMEL)

Face à l'augmentation du nombre de plaisanciers, le mouillage des navires est un enjeu économique mais aussi environnemental pour les communes littorales. La France a développé sur son littoral des zones de mouillages organisés (appelées zones de mouillages et d'équipement légers, ZMEL) qui permettent de s'amarrer à des bouées en toute sécurité tout en préservant l'environnement marin.

Cartographie détaillée des ZMEL

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

GéoLittoral
Le portail de la mer et du littoral

En savoir plus sur les ZMEL

Les ZMEL

LA CERTIFICATION PORTS PROPRES ©

Seule certification mondiale en environnement spécifique aux ports de plaisance, la norme ISO 18725 Ports Propres © créée à l'initiative de l'Union des ports de plaisance Provence-Alpes - Côte-d'Azur et Monaco est le signe d'une volonté forte de la part des gestionnaires de ports de plaisance de prendre des engagements concrets pour agir en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines.

Certification Ports Propres ©

Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

VERS UNE PLAISANCE DURABLE

LE PROGRAMME ECONAVIGUER DANS LES EAUX FRANÇAISES

Porté par le réseau ECONAV qui rassemble des acteurs engagés sur les valeurs de l'éconavigation

Comment accorder dans chacun de nos gestes, une plus grande attention aux milieux naturels et à la biodiversité, que l'on soit marin d'eau douce ou d'eau salée, professionnel ou occasionnel ?

Retrouvez les comptes-rendus et les vidéos des rencontres interprofessionnelles, groupes de travail et webinaires...

Programme Eco Naviguer

LES WEBINAIRES DU RÉSEAU ECONAV SUR YOUTUBE

Le réseau Econav propose, plusieurs fois par an, des webinaires d'informations et d'échanges, ouverts à tous : antifouling, eaux grises, eaux noires, espèces invasives... solutions innovantes et nouveaux usages pour limiter l'impact de la navigation sur l'environnement marin.

Chaine Youtube Eco Naviguer

LA TECH MARINE INNOVE POUR DEMAIN

Des capsules vidéos mettant en valeur des inventeurs et concepteurs de produits écologiques innovants conçus pour la plaisance

Connectez vous sur la chaine du ministère en charge de la mer et recherchez « **La tech marine innove pour demain** » pour accéder aux dizaines de capsules présentant des solutions innovantes pour limiter les impacts environnementaux de la plaisance.

Chaine Youtube Mer et Pêche

Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

VERS UNE PLAISANCE DURABLE

GUIDE DE L'ÉCONAVIGATION : À BORD OU À QUAI

Réalisé par le parc marin du golfe du Lion avec le soutien du ministère en charge de la transition écologique et du projet LIFE Espèces marines mobiles de l'Union européenne

Les bons gestes à adopter que l'on soit à bord ou à quai pour réduire son impact sur la biodiversité marine : éviter le dérangement des espèces, mouiller proprement, utiliser les équipements des ports, caréner correctement, usages des antifouling... en lien avec la particularité du parc mais avec des informations utiles pour tous.



GUIDE PRATIQUE DES ÉCO-PLAISANCIERS - VIVRE ET RESPECTER LA MER AU QUOTIDIEN

CPIE Bassin de Thau - Ecogeste Méditerranée - 2022 - 54 pages

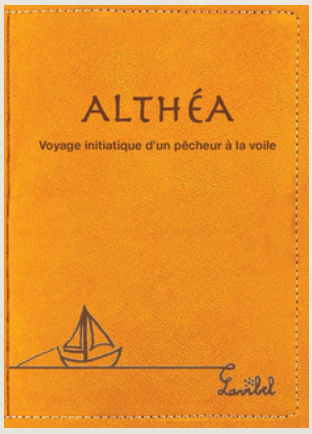
Des solutions simples pour accompagner les pratiques de la plaisance dans le but de préserver la biodiversité marine en Méditerranée.



ALTHÉA, VOYAGE INITIATIQUE D'UN PÊCHEUR À LA VOILE

Cédric Lavibel - Autoéditeur - 20 €

Cet ouvrage magnifiquement illustré raconte le voyage initiatique d'un pêcheur à la voile. Cette épopée transatlantique d'un jeune marin d'eau douce qui va apprendre à connaître la mer et à la respecter, permet à l'auteur de transmettre sa passion pour les rencontres et les expériences de vie.



Ce livre est aux couleurs de Génération Mer, merci de nous contacter si vous souhaitez vous le procurer : generationmer@gmail.com

ATELIER UN ENGAGEMENT POUR LA MER

Organisé en 2022 par Women for Sea et Sea Partners avec le soutien de la DGAMPA et Génération mer

Des acteurs de toute la chaîne de valeur, de la conception à l'élimination des bateaux en passant par leur utilisation de la plaisance, ont collaboré pour identifier les freins à lever et les leviers à activer pour faciliter la transition écologique de la filière.



Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

SÉCURITÉ EN MER

LA CAMPAGNE NATIONALE ANNUELLE POUR LA SÉCURITÉ EN MER

Piloté par le ministère chargé de la mer et de la pêche et déclinée par les préfectures maritimes sur le littoral et les préfectures de départements pour les plans d'eau intérieurs, cette campagne annuelle de prévention et d'information en matière de sécurité est à destination de tous les usagers de la mer. Elle rappelle l'importance du respect des règles de vigilance essentielles pour garantir des activités en mer à la fois sûres et sereines.

Les informations sur le site du ministère chargé de la mer et de la pêche



Kit de communication pour les acteurs du littoral pour sensibiliser différents usagers



Le guide des loisirs nautiques en mer



Préfecture maritime de l'Atlantique

Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord

Préfecture maritime de Méditerranée

PING : la plateforme nationale de l'information nautique

Cette plateforme permet de mieux visualiser les zones de danger et de réglementation dans les espaces maritimes pour lesquelles la France est responsable de la sécurité et de la navigation. PING est co-éditée par le Shom* et la DGAMPA avec le soutien financier de l'Union européenne.

Portail PING

*Shom : Service hydrographique et océanographique de la Marine

Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

DES INFRASTRUCTURES PROPRES

DISPOSITIF PORTS DE PLAISANCE ET BASES NAUTIQUES D'AVENIR

Piloté par la DGAMPA, le dispositif doté d'un budget de 20 M€ alloué par le ministère chargé de la mer et de la pêche, a soutenu financièrement entre 2022 et 2024, plus de 130 projets de modernisation et d'excellence environnementale des ports de plaisance et des bases nautiques.

La plateforme de ressources en ligne Bases nautiques d'avenir, issue de l'expérience accumulée lors de la réalisation de ces projets, accompagne les propriétaires et les gestionnaires de bases nautiques dans leurs projets de modernisation, rénovation ou de reconstruction en impliquant la dimension durable aussi bien dans leur structure que dans leur fonctionnement.

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) est l'opérateur désigné pour ces deux programmes en collaboration avec l'Institut national du nautisme (I2N).

Ports de plaisance d'avenir

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Bases nautiques d'avenir



La démarche Bateau Bleu

En collaboration avec la Fédération des industries nautiques (FIN) qui pilote et coordonne la démarche, le parc naturel marin du golfe du Lion et le parc national de Port-Cros, renforce leurs actions de sensibilisation. Ils accompagnent les structures de location de bateaux, qui s'engagent à proposer des navires entretenus, équipés pour la gestion des eaux douces, noires et des déchets, et qui sensibilisent ainsi leurs clients. A différents endroits du navire, des vignettes proposent des recommandations sur l'usage de la vitesse, du mouillage, des eaux usées et des déchets...

La FIN et la démarche Bateau Bleu

Port-Cros et la démarche Bateau Bleu

Le golfe du Lion et la démarche Bateau Bleu

DÉCOUVRIR LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Les circuits portuaires en rade de Lorient

Rencontrer les professionnels de l'écosystème maritime dans l'écosystème portuaire pour mieux comprendre leurs métiers, leurs rôles et leurs actions pour préserver leur outil de travail qu'est l'océan.

Espace des sciences MAISON DE LA MER LORIENT

Les circuits portuaires

DES SPORTIFS ET ÉVÈNEMENTS ENGAGÉS

LA COURSE AU LARGE S'ENGAGE : L'INITIATIVE « COURSE AU LARGE 2030 »

La Fédération française de voile fédère tous les acteurs du milieu autour d'un projet commun intitulé « Course au Large 2030, s'aligner ensemble avec l'Accord de Paris et les limites planétaires » pour définir une feuille de route permettant le développement de la course nautique en l'alignant au mieux avec l'Accord de Paris.



Les organisateurs de course au large prennent également des initiatives concrètes pour réduire leur impact environnemental :

Vendée globe
10 engagements environnementaux

Route du Rhum
Suppression retour cargo

LES OPEN BADGES SPORTS & BIODIVERSITÉ

L'Institut national du nautisme (I2N), le pôle ressources national en charge de la transition écologique et des sports de nature (PRNTESN) et l'Office français de la biodiversité (OFB) ont créé des badges numériques qui certifient des compétences, des savoir-faire et des engagements des usagers des sports nautiques dans la préservation de leur environnement. Ce dispositif est soutenu par les ministères de la mer et des sports.

- Le **badge communauté** permet à tout individu d'afficher publiquement son intérêt pour la protection de la nature par le biais de la pratique sportive.
- Le **badge éco-agir** nécessite la mise en place d'actions concrètes pour s'en prévaloir.
- Le **badge ambassadeur** reconnaît les personnes qui fédèrent la communauté autour d'une pratique sportive engagée pour la biodiversité, l'enrichissent par l'organisation ou le soutien à des actions positives pour la nature.

Les Open Badges

Développement durable, le sport s'engage® est un label créé et piloté par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), tête de réseau du Mouvement olympique et sportif français.



Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

DES SPORTIFS ET ÉVÈNEMENTS ENGAGÉS

Les 15 engagements écoresponsables des fédérations sportives

Cette charte propose aux fédérations sportives, aux ligues de sports professionnels, aux gestionnaires d'équipements sportifs et aux établissements publics de s'engager sur 15 points clés pour réduire leur impact environnemental, sur divers aspects tels que la gestion durable des équipements sportifs, la promotion de la mobilité douce, la réduction des déchets et la sensibilisation des licenciés aux enjeux écologiques.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les chartes écoresponsables

Fair Play For Planet

Label développé en collaboration avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui offre aux acteurs du monde sportif, l'opportunité d'améliorer leur modèle de développement économique tout en préservant l'individu et l'environnement.

Fair Play For Plane

Les Gardiens de la rivière à la mer

Sur le territoire national, le réseau des gardiens de la Fédération française de canoé kayak et sports de pagaie (FFCK) s'engage à surveiller et à préserver les milieux aquatiques (rivières, littoraux, plans d'eau) en assurant l'entretien et la veille écologique de ces espaces et d'en garantir l'accessibilité et la qualité environnementale.

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Les gardiens de la rivière

Label Ecosub pour des activités subaquatiques responsables !

Porté par la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM), le label Écosub® donne une visibilité aux clubs et structures qui agissent en faveur du développement durable de leur pratique et sensibilisent leurs adhérents et clients.

ECOSUB®

Le label Ecosub

Leave No Trace

Conseils pour limiter les impacts de toute personne visitant un espace naturel, applicable aussi bien pour des zones sauvages que des parcs ou des jardins.

LEAVE NO TRACE

Leave No Trace

GÉRER SES DÉCHETS EN MER ET À TERRE

LA CAMPAGNE ECOGESTES MÉDITERRANÉE

Campagne annuelle de sensibilisation pour inciter les plaisanciers à des changements de pratique pour réduire leurs impacts sur la biodiversité marine portée par les Centres permanents d'initiation à l'environnement (CPIE)

Déployée sous plusieurs formes (stands d'information et de sensibilisation, « apéro et p'tit déj' ponton »), ces rencontres permettent d'aborder différentes thématiques liées à la pratique de la plaisance (ancrage, hydrocarbures, sanitaire, entretien, déchets, eau, usages).

RAMASSAGE DE DÉCHETS ET COLLECTES DE MATÉRIAUX USAGERS

Echo-Mer organise des collectes de matériaux usagés comme les voiles de bateau, les bouchons de liège, ou encore les poches à huîtres et le néoprène des combinaisons de plongée et propose des ateliers pédagogiques aussi bien pour les scolaires, que pour le grand public.

Un geste pour la mer est une plateforme numérique soutenue par la Fondation de la mer qui accompagne les associations locales qui mènent des actions de collecte et de sensibilisation pour lutter contre la pollution plastique en mer.

LA POLLUTION PLASTIQUE, LA BIODIVERSITÉ MENACÉE

Coordination scientifique de Xavier Cousin, Gaëlle Darmon, Marie-France Dignac, Franck Lartaud, Gaël Le Roux, Gaëlle Mathieu-Ernande, Claude Miaud - QUAE - 2025 - 188 pages



Cet ouvrage s'adresse autant aux décideurs qu'aux chercheurs, étudiants en écologie, biologie ou sciences de l'environnement, ainsi qu'aux citoyens soucieux de mieux comprendre les multiples formes que prend aujourd'hui la pollution plastique et les enjeux qu'elle soulève.

Version ebook gratuite

Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

DÉCOUVRIR ET RESPECTER LA VIE MARINE

CHARTE POUR UNE APPROCHE RESPONSABLE DES DAUPHINS ET DES BALEINES

Splendeur Nature, dont la mission est de transformer le tourisme animalier pour favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre l'être humain, la nature et les animaux sauvages, édite des chartes d'approche des mammifères marins lors d'une rencontre en mer, selon l'espèce et la situation.

DES SYSTÈMES ANTI-COLLISIONS AVEC LES CÉTACÉS

Sur l'eau, c'est la sécurité des bateaux et de leurs passagers qui prime, mais aujourd'hui les navires peuvent aussi s'équiper pour limiter les collisions avec la mégafaune marine.

Le système REPCET®

Basé sur le principe de la coopération et de la transmission des informations entre les navires, le système REPCET® permet à chaque navire équipé de renseigner et d'être renseigné sur la présence de cétacés sur sa route via la communication satellite et un serveur de traitement informatisé à terre.
Tous les navires à passagers de plus de 24 mètres battant pavillon français qui naviguent dans les sanctuaires pour les mammifères marins, Agoa dans les Antilles françaises et Pelagos en Méditerranée, sont tenus de s'équiper d'un dispositif de partage des positions visant à éviter les collisions.

L'application Whale Alert

Fruit d'une collaboration entre le Fond international pour la protection des animaux (IFAW), la société américaine Conserve IO, créatrice de logiciels pour la préservation de la nature et Greenov, une entreprise qui innove pour protéger les écosystèmes marins, cette application permet d'obtenir en temps réel des informations sur la présence de mammifères marins dans sa zone de navigation et/ou de notifier ses propres observations. Elle est complétée par un corpus des règlements en vigueur pour adapter sa navigation à ce type de rencontre.

L'interview d'Aurore Morin, IFAW

Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

DÉCOUVRIR ET RESPECTER LA VIE MARINE

C-MON SPOT, SOYONS SPORT, SOYONS NATURE

Institut national du nautisme (I2N)

Les spots de pratiques sportives sont vivants : oiseaux, poissons et mammifères marins y cohabitent avec les sportifs ! Avec C-monspot, découvrez comment pratiquer son sport favori tout en les préservant. Une plateforme interactive qui permet aux usagers de sport nautique de respecter les écosystèmes animaux en se renseignant sur les lieux de présence d'espèces menacées ou de zones fragiles est disponible en ligne.

C mon spot Soyons sport, soyons nature !

LE CARNET SURF & VOILE

Water family – du flocon à la vague - 24 pages - À télécharger gratuitement

Un carnet à destination des pratiquantes et pratiquants de surf et de voile en Nouvelle-Aquitaine pour comprendre pourquoi et comment protéger l'eau et notre terrain de jeu, avec des conseils des champions et championnes locaux.



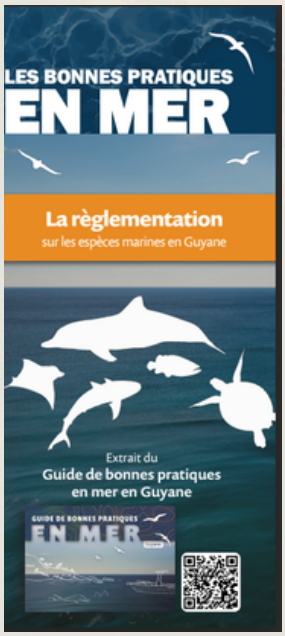
LES GUIDES DE BONNES PRATIQUES EN MER

Réalisés par le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (GEPOG) et EDEN-I Guyane

Des flyers à imprimer riches en conseils pour respecter la faune marine en Guyane : captures accidentelles, approche de mégafaune...

A retrouver sur le site d'EDEN-I Guyane, engagé pour l'étude et la préservation de la biodiversité marine en Guyane.

EDEN-i
Etude et préservation de la biodiversité marine



Cliquez sur l'image pour accéder au site internet

FORMATIONS & RAPPORTS TECHNIQUES

PRÉ-QUALIFICATION AUX VOILIERS DE TRAVAIL

Nouveaux rivages - Ecole de la résilience du littoral

Ouverte aux demandeurs d'emploi à partir de 18 ans, cette formation de six semaines permet aux apprenants de rencontrer les structures engagées dans du transport à la voile. Une opportunité de confirmer leur choix d'orientation et de poursuivre, ensuite, vers une formation maritime. Se renseigner sur l'ouverture des sessions.

Nouveaux rivages
ÉCOLE DE LA RÉSILIENCE DU LITTORAL

Nouveaux rivages Formations

Retour sur la formation 1ere édition

LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DES PRATIQUANTS

Compte-rendu des cinquièmes rencontres techniques interprofessionnelles organisées en 2025 par l'Office français de la biodiversité (OFB), l'université de Bretagne Sud (UBS) de Lorient et l'Institut de botanique de l'Université de Montpellier

La connaissance du milieu et sa préservation doivent faire partie intégrante de la culture du nautisme, au même titre que la météo, la sécurité et la navigation.
Comment cette nouvelle approche qui accompagne la transition environnementale et énergétique du nautisme, peut-elle être transmise à des marins férus ou occasionnels ? Ce sont les sujets qui ont animé les débats lors de ces rencontres techniques interprofessionnelles.



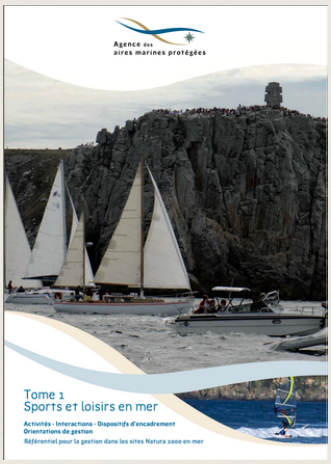
FORMATIONS & RAPPORTS TECHNIQUES

RÉFÉRENTIEL POUR LA GESTION DANS LES SITES NATURA 2000 EN MER

Agence des aires marines protégées - 2009.

Ce Référentiel pour la gestion des activités de pêche professionnelle, cultures marines, sports et loisirs en mer dans les sites Natura 2000 en mer, sites identifiés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. Ce document technique fait un état des lieux des pressions potentielles que ces activités pourraient exercer sur les habitats et espèces Natura 2000.

Tome 1
Sport et loisir en mer



Tome 2
Habitants et espèces Natura 2000 en mer



LIENS UTILES

La mission nautisme et plaisance de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA)

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Liberté Égalité Fraternité

Mission Nautisme et plaisance

L'Institut national du nautisme (I2N)

INSTITUT NATIONAL DU NAUTISME

Institut national du nautisme (I2N)

NOS AUTRES KITS

Pour faire rayonner plus largement les outils créés par les membres de Génération Mer, ceux ci sont regroupés régulièrement par kits thématiques.







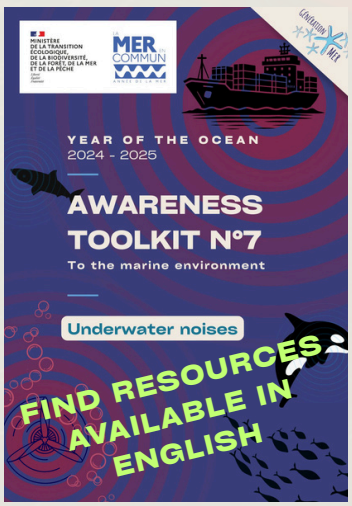








À RETROUVER SUR INTERNET



GÉNÉRATION MER

UNE COMMUNAUTÉ PLURIDISCIPLINAIRE ANIMÉE PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE LA MER



- Près de 100 membres à ce jour
- Scientifiques, sportifs et aventuriers, artistes, représentants d'instituts océanographiques, de fondations, de fédérations ou d'associations...

UN FONDEMENT SOLIDE LA CHARTE GÉNÉRATION MER

- Un engagement commun pour la mer et ses littoraux
- Une Charte de valeurs et des objectifs rédigée et adoptée en 2019



UN DOUBLE OBJECTIF SENSIBILISATION ET MOBILISATION CITOYENNE



- Créer une conscience collective en diffusant des informations et des connaissances, tout particulièrement vers les usagers de la mer et les jeunes générations.
- Engager les citoyens lors d'actions organisées ou soutenues par les membres de Génération Mer et leurs partenaires (bibliothèques et médiathèques, lions International DM103, réseaux d'étudiants...)

REJOIGNEZ-NOUS

- https://www.linkedin.com/company/génération-mer
- generationmer@gmail.com

NOS MEMBRES FONDATEURS

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA MER ET DE LA PÊCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

AQUARIUM TROPICAL

Cluster Maritime Français
Cap sur la croissance bleue

coral GUARDIAN

UNION NATIONALE DES CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

ION INSTITUT NATIONAL DU NAUTISME

FONDATION DE LA MER

GLÉNANS

Institut océanographique
Fondation Albert Ier, Prince de Monaco

INSTITUT PAUL RICARD OCÉANOGRAPHIQUE

Nausicaá

OcéanOpolis BREST

planète mer

PLATEFORME OCÉAN & CLIMAT

© Génération Mer 2025